

Réf: Dossier 315976

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NJ ET DZ »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DU  
COMMISSARIAT DU 34EME ARRONDISSEMENT, Lot 1429,  
Ilot 121

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NJ ET DZ »

Objet : VENTE DE MATERIELS DE CONSTRUCTION,  
RESTATION DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée, et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'  
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DU  
COMMISSARIAT DU 34EME ARRONDISSEMENT, Lot 1429,  
Ilot 121

Dirigeant(s) M N'GO OI N'GO JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02686 du 03/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33099/GTCA/RC/2024 du 03/06/2024

